



**PREREDD+**  
Projet régional REDD+



**THE WORLD BANK**  
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

## **RESEAU DES COMMUNICATEURS POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'INFORMATION EN AFRIQUE CENTRALE**

***Atelier de renforcement des capacités des Journalistes et  
commutateurs en matière de Changements Climatiques et  
REDD+ pour la Gestion durable des écosystèmes du Bassin  
du Congo***

**Douala-Cameroun, du 05 au 07 Avril 2017**

## **TERMES DE REFERENCE**

*Mars 2017*

## CONTEXTE

Depuis le Sommet de Rio en 1992, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité du développement durable, pour faire face à la détérioration de l'environnement et à la progression de la pauvreté à travers le monde.

Les écosystèmes du Bassin du Congo qui constituent le 2ème poumon vert de la planète, après celui de l'Amazonie, sont un capital naturel essentiel pour la vie de nos générations et celles à venir, grâce aux services et bénéfices qu'ils fournissent. Ils renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale.

Reconnaissant l'importance économique et écologique de ces écosystèmes, ainsi que les menaces croissantes qui pèsent sur eux, les chefs d'État d'Afrique centrale se sont engagés en mars 1999 à Yaoundé, à travers la « Déclaration de Yaoundé », à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays pour soutenir les efforts de développement économique et social de leurs populations.

Cet engagement a été réaffirmé en février 2005 par la signature par les Chefs d'État du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'adoption du Plan de Convergence.

La COMIFAC est donc à ce titre, l'institution sous-régionale de référence en matière d'harmonisation et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle oriente, coordonne et prend des décisions sur les actions et initiatives sous-régionales dans le domaine de la Conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. Grâce aux efforts de la COMIFAC, la quasi-totalité des pays de la sous-région a ratifié les trois conventions de Rio et signé les accords subséquents : Conventions sur la diversité biologique (CBD), Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULD).

Après dix ans de mise en œuvre, avec des avancées significatives enregistrées dans la sous-région, le Plan de Convergence a été révisé pour prendre en compte les enjeux et défis nouveaux liés à la conservation de la nature et le développement durable, notamment en ce qui concerne entre autre les questions liées à la lutte contre les changements climatiques et la REDD+. Ce Plan révisé a été adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en juillet 2014 à Brazzaville pour la période décennale 2015-2025.

Depuis une dizaine d'années, les pays de l'Afrique Centrale ont été engagés dans les négociations internationales sous la CCNUCC. Celles-ci ont abouti le 12 Décembre 2015 à un Accord global et contraignant sur le Climat, unanimement adopté par la Communauté Internationale à Paris (France), à la 21<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (CoP21). Cet Accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016, moins d'un an après son adoption, après la satisfaction du double seuil requis à savoir 55 pays couvrant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre ont ratifié l'Accord. Cet Accord qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 degrés par rapport aux niveaux

préindustriels et même de tendre vers 1,5 degré d'ici 2100, deviendra contraignant à partir de 2020 pour toutes les parties.

Tout au long de ce processus de négociation, les pays du Bassin du Congo, sous la houlette de la COMIFAC et avec les appuis de la CEEAC et des partenaires, dont notamment le GEF/Banque Mondiale, ont activement pris part aux travaux des différentes sessions. Ils ont défendu de manière coordonnée leurs positions communes sur les questions clés. Le résultat de ce travail de longue haleine, mené par la COMIFAC, est reflété dans l'Accord de Paris où les différents points d'intérêts défendus par les pays de la sous-région ont été effectivement pris en compte à savoir entre autre : (i) Le Rôle des forêts dans la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+, (ii) le renforcement des capacités, (iii) le développement, le transfert des technologies, le financement, les dommages, les pertes et préjudices, etc..

Si l'on note avec satisfaction que la plupart des acteurs ont été fortement impliqué dans ce processus (Gouvernements, Organisations de la société civile, secteur privé, etc.), on relève pour le déplorer que les acteurs des médias d'Afrique Centrale n'ont pas été suffisamment impliqués.

Cette faible implication des médias de l'Afrique Centrale s'explique par le fait qu'ils ne sont pas suffisamment informés et formés sur les notions de base et les enjeux liés à ce processus.

Compte tenu du rôle capital qu'ils jouent dans la communication, l'information, la sensibilisation, leurs différentes cibles et le grand public, y compris les populations locales et autochtones les professionnels de médias ne sont par conséquent pas bien informés et sensibilisés. Ces cibles sont parfois mal informées sur ces questions alors qu'elles en sont victimes au quotidien.

Au moment où la Communauté internationale entre dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, véritablement lancée lors de la CoP22 à Marrakech au Maroc, baptisée à juste titre CoP de l'Action, il devient nécessaire, voire indispensable que les professionnels des médias et de la Communication environnementale soient formés et acquièrent les outils pertinents en matière de Changement climatiques et REDD+, de manière à pouvoir jouer pleinement leur rôle auprès de leurs audiences et cibles respectives en terme d'information, éducation, sensibilisation, sur les thématiques et enjeux liés aux changements climatiques et REDD+. Le rôle des professionnels de médias est très déterminant pour changer les comportements et lever les obstacles, tout en améliorant la couverture médiatique des événements sur les changements climatiques et la REDD+.

Les acteurs de la communication environnementale et des médias contribueront ainsi à permettre que les différents acteurs à tous les niveaux puissent jouer pleinement leur rôle dans les processus de lutte contre les changements climatiques et la REDD+, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

En conformité avec ses missions, la COMIFAC se propose d'organiser, en collaboration avec le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC), et avec l'Appui financier et technique du Projet Régional REDD+, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des communicateurs et professionnels des médias sur les enjeux des changements climatiques et la REDD+ pour la gestion durable du Bassin du

Congo. Les présents TDRs visent à décrire les modalités d'organisation de cet important atelier.

## **1. OBJECTIFS**

### **2.1. Objectif global**

Renforcer les capacités des journalistes et des communicateurs de l'environnement sur les enjeux de la lutte contre les changements climatiques et la REDD+, pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

### **2.2. Objectif spécifique**

Spécifiquement l'atelier à pour objectifs de :

- Former les journalistes et communicateurs de l'environnement sur les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;
- Doter les journalistes et communicateurs des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+;
- Mettre en place au sein du RECEIAC d'un mécanisme d'échange d'information et d'expérience sur la production et la diffusion des informations à travers les médias sur les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales;

## **2. RESULTATS ATTENDUS**

- Les journalistes et les communicateurs de l'environnement connaissent les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;
- Les journalistes et les communicateurs disposent des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+ ;
- Un mécanisme d'échange d'information et d'expérience est mis en place sur la production et la diffusion des informations à travers les médias concernant les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales.

## **3. DEROULEMENT DE L'ATELIER**

L'atelier sera ouvert par le SECRETAIRE EXECUTIF de la COMIFAC et se déroulera avec des sessions en plénière et des travaux de groupe. La modération sera assurée par monsieur Raoul SIEMENI, président du RECEIAC.

Les mémos techniques seront préparés et présentés par des personnes ressources préalablement identifiés, avec des termes de référence précis.

Les différentes présentations seront suivies d'échanges et les travaux de groupes permettront d'approfondir certains thèmes spécifiques et d'avoir au final une feuille de route pour le suivi des recommandations issues de l'Atelier.

#### **4. PARTICIPANTS ET INTERVENANTS**

##### **Les participants à l'atelier seront :**

- 02 journalistes issus de media publics nationaux dont 1 de la radio et l'autre de la télévision de chaque pays ;
- 1 chargée de communication du ministère de l'environnement de chaque pays membre de la COMIFAC
- Des membres du Bureau du RECEIAC 8 ;
- 1 Représentant du service Communication à la CEEAC
- 1 Représentant du service Communication du PFBC

##### **Les intervenants sont les suivants :**

- Monsieur Gervais ITSOUA, SEA COMIFAC ;
- Monsieur Hervé MAIDOU, Coordonnateur du PREREDD;
- Monsieur Michel NDJATSANA Expert Climat COMIFAC ;
- Monsieur Louis Roger ESSOLA, Président de la CEFDHAC;
- Monsieur Mohamed ATAMI, responsable de communication du PNUE Afrique;
- Monsieur Jérôme GUEFACK, Secrétaire Général du RECEIAC

#### **5. PERIODE ET LIEU**

L'atelier se déroulera du 03 au 07 avril 2017 à Douala-Cameroun.

#### **6. BUDGET**

#### **7. AGENDA (A suivre)**